



CARTE PASSERELLE

Sport scolaire / Sport en club

À destination des élèves de CM1, CM2 et 6^{ème}
licenciés dans une fédération sportive scolaire

3 SÉANCES
PAR CLUBS
GRATUITES*

RDV SUR
MONCLUBPRESCHEZMOI.COM
pour retrouver les clubs référencés
CARTE PASSERELLE

DURANT
TOUTE
L'ANNÉE SCOLAIRE



Plus d'informations sur
FRANCEOLYMPIQUE.COM

* dans la limite des places disponibles



Rappel de l'article L. 321-4 du Code du sport : « Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. »